



Facturation électronique

Transformer la contrainte réglementaire en levier de performance

Juin 2026



1

Contexte

La digitalisation, un enjeu vital pour les TPE/PME

Entre temps perdu, manque d'outils et pression financière, la gestion doit évoluer.

37%

des TPE et PME ne sont pas correctement équipées.*

**n'ont ni CRM, ni ERP pour traiter leurs factures ou leurs relations clients/fournisseurs*

27%

du temps annuel des PME françaises est consacré à la gestion administrative. Soit plus de 7h par semaine à ne pas exécuter son métier.

76%

des TPE/PME sont en danger de liquidation à cause de l'inflation et placent la gestion de trésorerie comme une priorité absolue.

Et la réforme de la facturation électronique **arrive à grand pas**

61%

des entreprises manquent
de connaissance sur la
facturation électronique

Calendrier de la réforme de la facturation électronique :
une première échéance dès septembre 2026



TPE-PME : prêts pour la facturation électronique ?

41 %

des TPE-PME ne se sentent pas prêtes pour la réforme

en hausse par rapport à 2023 (32%)

Top 3 des craintes des TPE-PME liées à la réforme de la facturation électronique

81 %

Craignent une **mise en œuvre technique complexe ou instable.**

76 %

Redoutent **des échanges ralentis** si l'écosystème ne suit pas le rythme.

68 %

S'interrogent sur **le budget à prévoir**, notamment pour **s'équiper d'un outil conforme.**



Qui est concerné par la facturation électronique ?

	Grandes entreprises	ETI	PME	Micro-entreprises
Réception	1er septembre 2026			
Emission	1er septembre 2026		1er septembre 2027	

- ✓ Toutes les entreprises assujetties à la TVA en France, qu'elles soient redevables ou non.
Y compris les micro-entreprises et micro-bénéfices agricoles qui facturent avec un taux de TVA à 0%.

Kolecto : la Plateforme Agréée des TPE/PME

Kolecto soutient les **TPE/PME de nos territoires** dans leur quotidien administratif et financier.



- ✓ Plateforme Agréée immatriculée définitivement depuis décembre 2025
- ✓ Hub de gestion administrative et financière pensé pour tous
- ✓ Solution française, soumis aux standards de sécurité du groupe Crédit Agricole



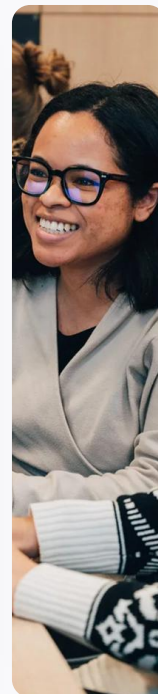
Affiliée au groupe
Crédit Agricole



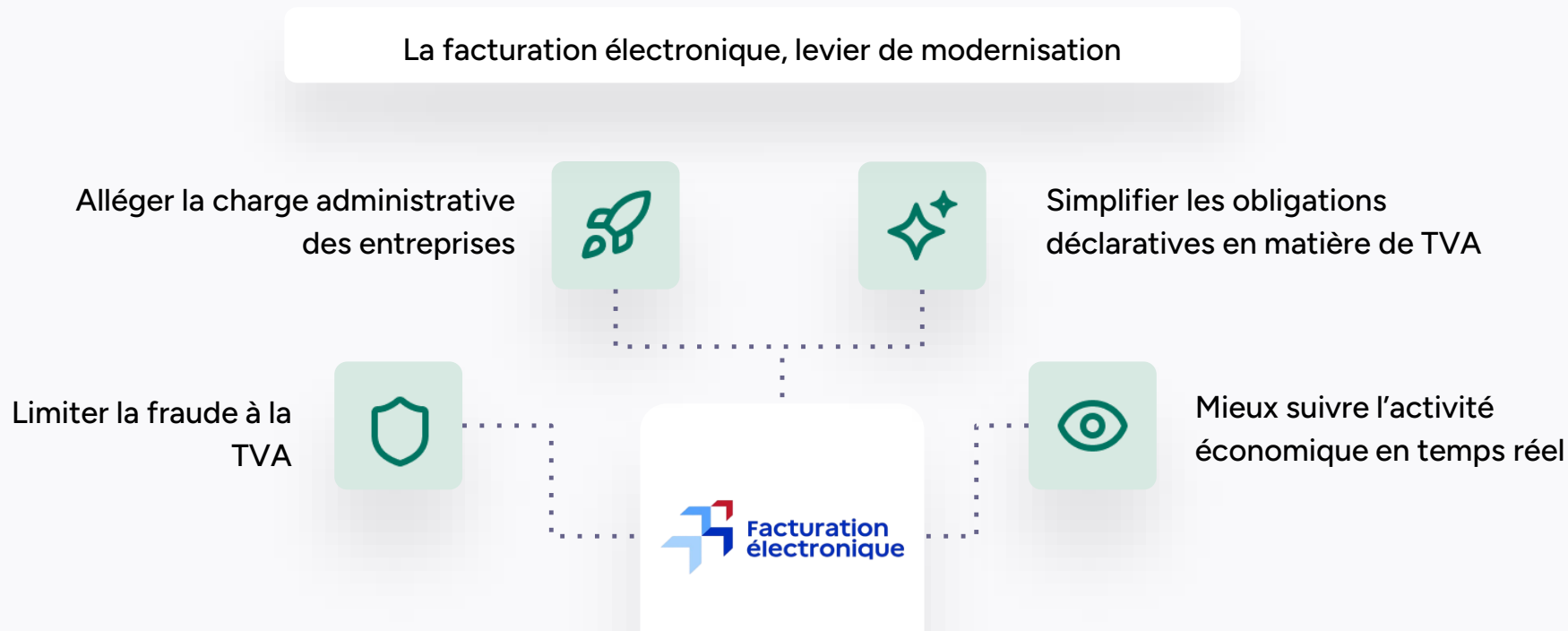
Membre du FNFE
(Forum National de la Facture
Électronique)



Membre communauté
relais de Bercy



Comprendre les objectifs de la réforme



Comment fonctionne la facturation électronique ?



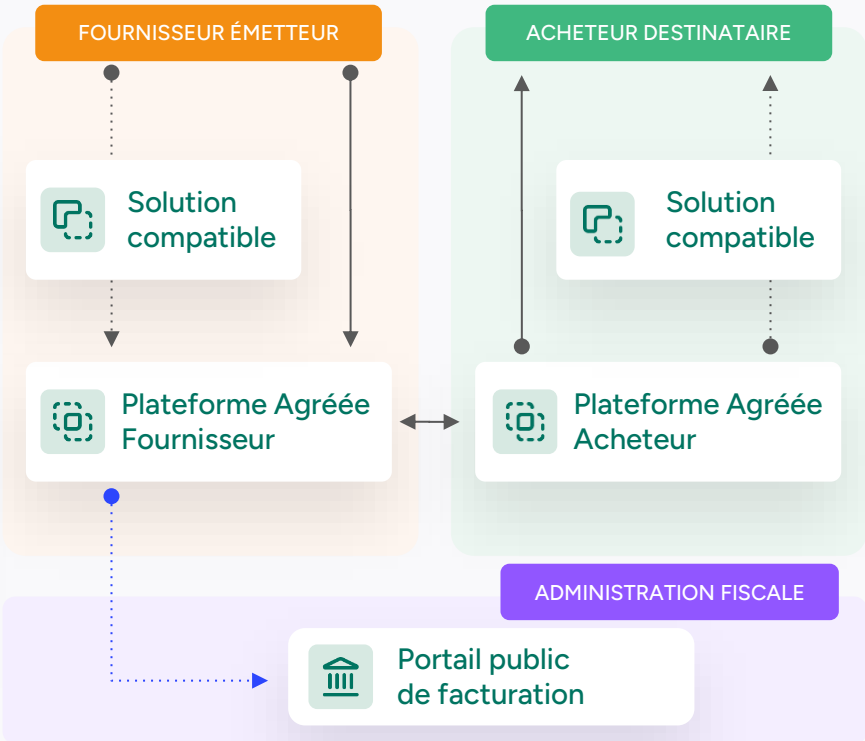
Les Plateformes Agréées (ex-PDP) par l'État

Ce sont des intermédiaires sécurisés qui gèrent l'envoi, la réception et la traçabilité des factures électroniques entre entreprises, tout en transmettant les données nécessaires à l'administration fiscale.



Les Solutions Compatibles (logiciels de gestion conformes)

Ces solutions sont des logiciels légers ou intégrés qui permettent de générer des factures au format requis et de les transmettre à une Plateforme Agréée pour un traitement conforme.



Comment la facture électronique va impacter votre quotidien ?

Ce qui va changer	Avant la réforme	Après la réforme	Les bénéfices
Format de la facture	Papier ou PDF envoyé par e-mail	Format électronique, dit "structuré"	Vos partenaires reçoivent les factures sans délai ni erreur
Outil de facturation	Logiciel classique ou Word / Excel	Outil de dématérialisation connecté à l'administration	Moins de ressaisies, moins d'erreurs
Centralisation des informations	Factures éparpillées sur mails, classeurs, disques durs	Tout au même endroit dans une interface unique	Centralisez et suivez vos paiements en temps réel, fluidifiez la collaboration avec votre expert-comptable
Organisation interne	Habitudes ancrées, souvent manuelles	Un suivi du traitement des factures facilité, une vision en temps réel	Votre trésorerie devient plus lisible. Jusqu'à 12€ économisés par facture

Pourquoi s'équiper d'une Plateforme Agréée dès maintenant ?

- ✓ Gagner du temps pour choisir la solution la plus adaptée
- ✓ Profiter plus tôt des bénéfices de la facturation électronique
- ✓ Anticiper en douceur, sans pression ni précipitation



Choisir sa solution conforme de facturation électronique

Conformité

Est-elle Plateforme Agréée (ex-PDP) immatriculée ou rattachée à une Plateforme Agréée pré-immatriculée ?

Compatibilité

La solution s'intègre-t-elle facilement à vos outils existants et à ceux de votre expert-comptable ?

Simplicité d'usage

Est-elle simple à prendre en main au quotidien ? Un accompagnement est-il prévu dans la durée ?

Sécurité

Vos données sont-elles bien archivées et protégées contre les cyberattaques ?

Collaboration

Est-elle pensée pour un usage partagé, y compris avec votre cabinet comptable ?

Budget

Le coût est-il justifié par les fonctionnalités et services proposés ? Y a-t-il un accompagnement inclus ?

2

Qui sommes-nous ?

Qui sommes-nous ?



+200
collaborateurs répartis dans
toute la France

Immatriculé
Plateforme Agréée
(ex-PDP)



Affilié au groupe



CRÉDIT AGRICOLE

Créée en
2022



● Notre mission

Soutenir les **TPE/PME** de
nos territoires dans leur
quotidien administratif et
financier.



Agriculteurs



Artisans



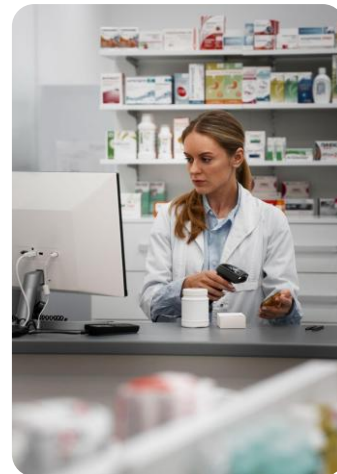
Commerçants



Consultants



Professionnels de santé



Notre ADN : l'agilité d'une startup, la solidité d'un grand groupe

Une approche hybride : proximité, innovation et pérennité

Données hébergées
en France



7000 agences de proximité,
partout en France

Soumis à des exigences
strictes de sécurité et
conformité



Expertise & Agilité

Kolecto simplifie et automatise les tâches administratives et financières

● 5h gagnées par semaine ● 12€ économisés par facture ● 30% d'impayés en moins



Un hub de gestion administrative et financière

Connexion multi-banques

Gestion des achats

Nouvelle facture importée

- Import de fichiers
- Scan de factures
- E-mail de collecte

FACTURE

ENTREPRISE	450,00 €
PRESTATION	450,00 €
TOTAL HT	900,00 €
TOTAL TTC	1200,00 €

Pilotage de trésorerie

22 250,00 €

LCL Pro - Compte Courant

CA Pro - Compte Invest.

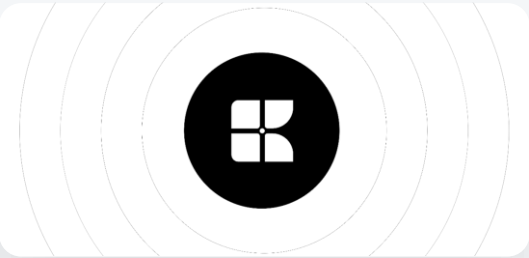
Collaboration comptable

Export comptable

- Dossier d'export
- Connexion comptable

Accès

Invoiter mon expert-comptable



Paielements en un clic

TOTAL HT 900,00 €

TOTAL TTC 1200,00 €

Payer cette facture

Création de devis et factures

FACTURE

ENTREPRISE

SIRET

Immatriculation DGFP : 0039

Prestation	1	450,00 €
Prestation	1	450,00 €

Collecte & centralisation documentaire

Rechercher dans Kolecto

Liasse fiscale 2025.pdf
N° 2024-003

Calendrier de formation.xls
N° 2024-003

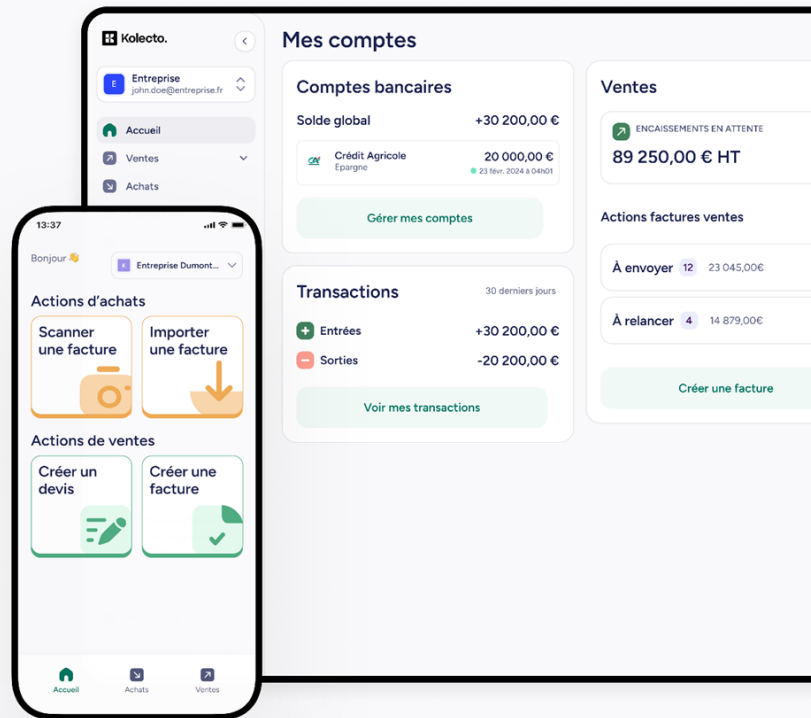
App Mobile

3 Zoom sur la solution Kolecto

Une **ergonomie simple**, pensée pour tous

Disponible sur ordinateur et application mobile

- ✓ Interface claire, sans jargon
- ✓ Prise en main en quelques minutes
- ✓ Pensé pour tous, même les moins technophiles



Des experts Kolecto disponibles 5 jours sur 7



Pour répondre aux questions sur Kolecto ou la réforme de la facturation électronique

- ✓ Découverte personnalisée pour une adoption fluide
- ✓ Réponses claires aux questions sur Kolecto et la facturation électronique
- ✓ Support assuré par nos équipes et basée en France

Un accompagnement qui fait la différence

- ✓ Équipe 100% basée en France
- ✓ Assistance 5 jours sur 7 par messagerie, visio, e-mail
- ✓ Temps moyen de réponse inférieur à 5 minutes
- ✓ 97% de clients satisfaits par notre support

4

**Un modèle tarifaire adapté
aux besoins de votre entreprise**

Des forfaits adaptés à chaque agriculteur

Une tarification préférentielle pour les clients Crédit Agricole

Un nouvel installé et un dirigeant de grande exploitation n'ont pas les mêmes besoins. C'est pourquoi Kolecto propose des forfaits spécifiques pour chaque segment d'entreprise agricole, avec un module Essentiel inclus d'office et deux modules complémentaires.

Nouvel installé en agriculture



Les 12 premiers mois de création ou reprise

Une solution gratuite pour aider les nouveaux installés et repreneurs à développer leur activité.

9€ 0€ /mois HT*

Micro-bénéfice agricole



Exonéré de TVA

Une solution pour les micro-bénéfice agricole exonérés de TVA.

À partir de
9€ 0€ /mois HT**

Petite exploitation



1 à 3 salariés

Une solution pour les petites exploitations.

À partir de
9€ 0€ /mois HT***

Exploitation de taille moyenne



4 à 9 salariés

Une solution adaptée aux besoins des exploitations de taille moyenne.

À partir de
29€ /mois HT*

Grande exploitation



10 salariés et plus

Une solution complète destinée aux grandes exploitations.

À partir de
79€ /mois HT*

*Le module Essentiel est à 0€/ mois HT pendant les douze premiers mois de la création de l'entreprise. La date de création constitue la date d'immatriculation au greffe ou de début d'activité renseignée sur l'avis SIRENE. Pour les nouveaux installés en agriculture, la date de reprise correspond à la date mentionnée sur l'acte de cession de l'entreprise.

**Le module Essentiel est à 0€/ mois HT pour toute souscription réalisée avant le 30/06/2026 par un client déclarant et justifiant exercer sous le régime de la micro-entreprise bénéficiant de l'exonération de TVA en application de l'article 293 B du Code Général des Impôts.

***Le module Essentiel est à 0€/ mois HT pendant 4 mois à partir de la souscription, puis facturé 9€/ mois HT, pour toute souscription mensuelle par un client professionnel d'une Caisse Régionale sponsor, jusqu'au 30/06/2026, et peut être enrichi avec des modules complémentaires à partir de 10€/mois HT chacun. Une remise de 10% s'applique pour toute souscription annuelle. Pour plus d'informations sur les Caisses Régionales sponsors, veuillez consulter le site <https://support.kolecto.fr/fr/articles/396094-liste-des-caisses-regionales-sponsors>

5

Questions ?